Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
021-242100410-20240322-DM2024032133B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/03/2024
Publication : 22/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43
Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane GODARD	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	

Membres absents :

Madame Claire TOMASELLI	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN Monsieur Jean-Claude GIRARD pouvoir à Monsieur Laurent GOBET Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC
Aménagement de la rue de Verdun à Saint-Apollinaire et de la rue Pierre Brossolette à Talant - Demande de subventions

Dans le cadre de l'aménagement de ses espaces publics, Dijon métropole a la volonté de mettre en œuvre des actions en faveur de la transition écologique. Les projets de requalification de la rue Pierre Brossolette à Talant et de la rue de Verdun à Saint-Apollinaire s'inscrivent ainsi dans cette démarche.

Ces aménagements ambitieux répondront aux enjeux suivants :

- L'accessibilité pour l'ensemble des usagers ;
- L'apaisement des vitesses de circulation garantissant la sécurité des usagers ;
- La gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant une gestion à la source par infiltration ;
- La végétalisation de l'espace public limitant l'impact des îlots de chaleur.

Ces espaces urbains, revalorisés de manière équilibrée et cohérente, amélioreront le cadre de vie des habitants et favoriseront l'attractivité du territoire.

Les travaux se dérouleront durant l'année 2024. Les enveloppes financières prévisionnelles des opérations sont estimées à 420 000 € hors taxes pour la rue Pierre Brossolette à Talant et à 500 000 € hors taxes pour la rue de Verdun à Saint - Apollinaire.

Dijon métropole sollicitera au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de ces projets, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le projet de requalification et d'aménagement d'espace public de la rue de Verdun à Saint-Apollinaire et de la rue Pierre Brossolette à Talant,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou, par délégation, le Vice – Président concerné à solliciter au taux maximum, pour le financement de ce projet, les subventions d'être accordées pour le financement de ces projets, notamment auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

Scrutin	Pour : 42	Abstention : 0
	Contre : 0	Ne se prononce pas : 0
	Dont 7 procuration(s)	

Signature numérique le 22/03/2024
de Antoine HOAREAU
Secrétaire de séance

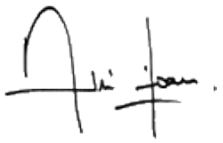
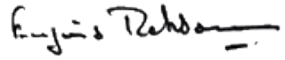
Signature numérique le 22/03/2024
de François REBSAMEN
Président de Dijon métropole